

 Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels	Septième Réunion des Parties <i>Réunion virtuelle, 9 - 13 mai 2022 (UTC+10)</i> Rapport du Comité consultatif pour la septième Réunion des Parties <i>Comité consultatif et Secrétariat</i>
---	---

RESUME

Le présent rapport à la septième Réunion des Parties a été rédigé par le président et la vice-présidente du Comité consultatif avec l'aide du Secrétariat de l'Accord conformément à l'article IX 6 (e). Le Comité consultatif et ses groupes de travail ont avancé dans le programme de travail 2019-2022 au cours de la dernière période quadriennale, malgré les problèmes causés par la pandémie de COVID-19. L'Accord a continué de fournir des conseils d'experts aux Parties, aux États de l'aire de répartition et à plusieurs organisations et entités sur les mesures à prendre pour répondre aux menaces, tant maritimes que terrestres, qui pèsent sur les albatros et les pétrels. Une grande partie de ces informations est facilement accessible sur le site Internet de l'ACAP, parmi lesquelles les lignes directrices de conservation, les conseils de meilleures pratiques pour les mesures de réduction des prises accidentelles et les fiches d'information sur l'atténuation. L'Accord a profité de la disponibilité des fonds de la FAO/FEM à travers le projet ABNJ, pour réaliser des mises à jour de certains de ces documents.

Maintenant que des mesures d'atténuation efficaces ont été identifiées pour les principales activités de pêche responsables de prises accessoires d'espèces de l'ACAP, le défi consiste à faire en sorte que ces mesures d'atténuation soient appliquées dans les pêcheries concernées. L'obtention des données de pêcheries nécessaires pour améliorer notre compréhension et notre gestion de la capture accessoire d'oiseaux de mer constitue un autre défi de taille. Le processus de développement d'une méthodologie appropriée pour l'utilisation de ces données s'est poursuivi au cours de la dernière période quadriennale.

RECOMMANDATIONS

Le Comité consultatif recommande à la Réunion des Parties de :

1. prendre acte des avancées, des réalisations et des difficultés rencontrées au cours de la dernière période quadriennale ; et
2. les prendre en considération lors de l'examen du projet de programme de travail 2023-2025 du Comité consultatif (RdP7 Doc 11).

1. INTRODUCTION

Le présent rapport suit la structure convenue durant la première session de la Réunion des Parties (RdP1, [Résolution 1.5](#), Annexe 1) et a été élaboré par le président et la vice-présidente du Comité consultatif avec l'appui du Secrétariat de l'Accord.

1.1 Création du Comité consultatif

Le Comité a été établi lors de la première session de la Réunion des Parties qui s'est tenue à Hobart, en Australie, du 10 au 12 novembre 2004.

1.2 Élection et désignation des membres du Comité consultatif

Le CC11 ayant marqué la fin du mandat de tous les responsables du comité, tous les postes ont dû être élus ou réélus. Nathan Walker (Nouvelle-Zélande) a été réélu en tant que président, et Tatiana Neves (Brésil) a été réélue en tant que vice-présidente du Comité consultatif.

Anton Wolfaardt (Royaume-Uni) et Igor Debski (Nouvelle-Zélande) ont été réélus en tant que co-présidents, et Sebastian Jimenez (Uruguay) et Juan Pablo Seco Pon (Argentine) ont été réélus en tant que vice-présidents conjoints du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer.

Patricia Serafini (Brésil) et Marco Favero (Argentine) ont été élus co-présidents et Richard Phillips (Royaume-Uni) a été élu vice-président du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation.

Mark Tasker (Royaume-Uni) a été réélu en tant que président et Mike Double (Australie) a été réélu en tant que vice-président du Groupe de travail sur la Taxonomie.

Lors du CC12, d'autres élections ont été nécessaires car Nathan Walker a démissionné de la présidence et Anton Wolfaardt a démissionné du poste de co-président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer, tous deux en raison d'autres engagements.

Mike Double a été élu président et s'est donc retiré de la vice-présidence du Groupe de travail sur la taxonomie. Le poste de vice-président-e du Groupe de travail sur la taxonomie devient vacant.

Sebastián Jiménez a été élu co-président du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer. Le poste de co-vice-président-e du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer est devenu vacant. Dimas Gianuca (BirdLife International) a été élu à ce poste.

1.3 Membres, suppléants, observateurs et experts

Les listes des membres, suppléants, observateurs et experts du Comité consultatif présents à chaque réunion du Comité au cours de la période quadriennale sont disponibles en Annexe 1 des rapports du [CC11](#) et du [CC12](#).

1.4 Examen du Règlement intérieur

Le Comité a élaboré son [Règlement intérieur](#) (RI) lors du CC1 et l'a réexaminé lors des réunions suivantes. Le RI du Comité consultatif a été modifié pour la dernière fois lors du CC6 (Guayaquil, Équateur, du 29 août au 2 septembre 2011). Lors du CC11, le Comité consultatif a poursuivi les discussions à propos de l'amendement de la Règle 20. Aucun consensus n'a été atteint sur les modifications au Règlement intérieur du CC, c'est donc le RI actuel qui a été adopté pour la réunion.

Le CC12 a adopté le Règlement intérieur actuel ainsi que les directives *ad hoc* élaborées spécifiquement aux fins du format virtuel de cette réunion.

1.5 Réunions et autres activités depuis la RdP6

Après la RdP6, le CC s'est réuni formellement pour sa onzième réunion (CC11) à Florianópolis, au Brésil, du 13 au 17 mai 2019, et virtuellement pour sa douzième réunion (CC12), du 31 août au 2 septembre 2021. Des réunions du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC5 et GTSPC6), et du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer (GTCA9 et GTCA10) ont précédé les réunions du CC11 et du CC12, respectivement.

La correspondance officielle et non officielle liée à la mise en œuvre du programme de travail du Comité consultatif a été considérable. Des responsables du Comité consultatif (président et vice-présidente du CC, présidents des groupes de travail) et le Secrétariat se sont régulièrement réunis de façon informelle pour coordonner les activités intersessions du Comité consultatif. En outre, en raison du report du CC12 dû à la pandémie de COVID-19, un processus de consultation intersessions du Comité consultatif a eu lieu par correspondance interne à la fin de 2020. Grâce à ce processus intersessionnel, le Comité consultatif a examiné le programme de travail du Comité consultatif (2019-2021) ainsi qu'une année supplémentaire d'activités, créant ainsi un programme de travail pour la période quadriennale 2019-2022 qui a ensuite été approuvé entre les sessions par la Réunion des Parties (voir [le compte rendu des décisions](#)).

2. VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ET DES RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF

2.1 Activités du Président

Mike Double a remplacé Nathan Walker à la présidence du Comité consultatif au terme du CC12 (2 septembre 2021).

2.1.1 Recrutement

Le président et la vice-présidente ont procédé à une évaluation des performances au terme de la première année de la nomination de Dr Christine Bogle au poste de Secrétaire exécutive, conformément à l'article 6.1 du Statut du personnel.

2.1.2 Budgets

Le président a été régulièrement consulté par le Secrétariat sur des questions liées à la gestion du budget de l'Accord.

2.1.3 Consultations avec le Secrétariat de l'Accord

Le président a entretenu une correspondance régulière avec le secrétariat et les membres du CC.

2.1.4 Autres activités

Le président et les responsables du CC ont représenté l'Accord à diverses réunions d'Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), ainsi qu'à d'autres réunions internationales.

2.2 État d'avancement des mesures prises au titre de l'article IX de l'Accord

2.2.1 Appui scientifique, technique et autre

Un résumé des progrès accomplis par rapport au Programme de travail pour la période 2019-2022 est fourni en **ANNEXE 1**. Il convient de noter que le Programme de Travail a considérablement évolué au cours des discussions du CC11 et de l'examen intersessionnel ultérieur. De nouvelles tâches ont été ajoutées pour refléter les travaux menés par le Comité consultatif au cours de cette période. Le Programme de travail quadriennal a fait l'objet d'un nouvel examen lors du CC12.

Ce document a également été utilisé comme base pour l'élaboration du Programme de travail du Comité consultatif pour la période triennale 2023-2025 (**RdP7 Doc 11**).

Les conseils scientifiques et techniques formulés par le Comité consultatif sont fondés sur l'apport de ses groupes de travail :

- le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC) s'occupe des menaces terrestres et du statut de conservation des espèces inscrites à l'Annexe 1 de l'Accord (espèces répertoriées de l'ACAP).
- Le Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer (GTCA) s'occupe des menaces maritimes qui pèsent sur les espèces de l'ACAP.
- Le Groupe de travail sur la Taxonomie (GTT) examine le statut taxonomique des taxons inscrits à l'Annexe 1 de l'Accord.

Le Comité consultatif et ses groupes de travail ont beaucoup progressé au cours de la dernière période quadriennale, notamment lorsqu'on prend en compte les difficultés causées par la pandémie de COVID-19. Les principales réalisations depuis la RdP6 sont résumées ci-dessous. L'aide financière reçue du projet ABNJ Common Oceans Tuna de la FAO (financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)) a été utilisée pour mettre à jour les conseils de meilleures pratiques, les directives et les fiches d'information de l'ACAP et les traduire en plusieurs langues.

- Expansion continue de la [base de données](#) de l'ACAP afin de faciliter les travaux du Comité consultatif et de ses groupes de travail.
- Examen continu des paramètres démographiques actuels des espèces de l'ACAP.
- Identification des principales lacunes dans les données de suivi et de surveillance des sites de reproduction.

- Utilisation du cadre de hiérarchisation des priorités pour orienter les travaux de l'Accord pour les actions sur terre et en mer.
- Progrès accomplis dans la révision et mise à jour des [évaluations d'espèces](#) de l'ACAP.
- Mise en œuvre effective d'une stratégie pour entamer le dialogue avec les ORPG et contribuer à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de mesures de conservation s'appliquant aux espèces inscrites à l'ACAP.
- Progrès accomplis par les ORPG concernées grâce à l'adoption de mesures de conservation des oiseaux de mer fondées sur les conseils relatifs aux bonnes pratiques de l'ACAP.
- Révision régulière des documents relatifs aux [bonnes pratiques pour l'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer](#) concernant les pêcheries palangrières et chalutières pélagiques et démersales, notamment en incluant des recommandations de mesures d'atténuation spéciales pour la pêche à la palangre pélagique.
- Mise à jour de l'avis sur l'amélioration de la sécurité lors du virage des lignes secondaires pendant les opérations de pêche palangrière pélagique.
- Avancées dans l'élaboration de conseils sur l'atténuation des prises accessoires pour d'autres pêcheries, y compris les pêches artisanales et à petite échelle, en utilisant une approche de type « boîte à outils ».
- Nouvelle boîte à outils sur la capture accessoire pour la pêche à la senne coulissante.
- Révision régulière des [fiches d'information sur l'atténuation](#) élaborées par BirdLife International et l'ACAP à l'intention des gestionnaires de pêcheries pour aider à réduire la capture accessoire lors des opérations de pêches chalutières et palangrières dans plusieurs langues pertinentes.
- Élaboration de lignes directrices sur la collecte de données et de lignes directrices sur la surveillance électronique pour les programmes d'observation en vue d'améliorer les connaissances concernant les impacts des pêcheries sur les espèces répertoriées de l'ACAP.
- Amélioration continue des [lignes directrices](#) sur la biosécurité, le recensement, l'éradication et la translocation pour les sites de reproduction des oiseaux marins de l'ACAP, des protocoles de collecte d'échantillons d'excréments d'oiseaux marins sur le terrain pour l'analyse nutritionnelle de leur ADN et des guides sur le retrait des hameçons et sur l'identification des captures accessoires d'oiseaux marins.
- Révision de toutes les lignes directrices de l'ACAP afin de s'assurer qu'elles couvrent de manière adéquate les *Pterodroma* et les Procellariiformes plus petits.
- Élaboration de lignes directrices pour l'échantillonnage des espèces de l'ACAP afin d'évaluer l'ingestion de plastique (macro et microplastiques), ainsi que les polluants chimiques.

- Approbation des directives nationales sur l'impact de la pollution lumineuse sur les espèces sauvages, notamment sur les tortues de mer, les oiseaux de mer et les oiseaux migrateurs côtiers, élaborées par l'Australie.

2.2.2 État d'avancement du texte de référence standard sur la taxonomie des espèces couvertes par l'Accord

La taxonomie standard du Congrès Ornithologique International (COI) constitue toujours la liste de référence pour toute nouvelle proposition pour l'Annexe 1 de l'ACAP (**RdP7 Inf 02**). Aucune modification n'a été apportée à la taxonomie des espèces inscrites à l'Accord depuis le dernier rapport de la Réunion des Parties.

2.2.3 Recommandations concernant le Plan d'action et les recherches complémentaires

Le Comité consultatif a élaboré un projet de programme de travail pour la période triennale 2023-2025 et l'a soumis à la RdP7, sous le nom **RdP7 Doc 11**.

2.2.4 Développement d'indicateurs pour évaluer les progrès vers atteindre et maintenir un état de conservation favorable pour les albatros et les pétrels

La progression des sites de reproduction et des indicateurs de statut et de tendance, ainsi que des indicateurs sur la disponibilité des données de suivi et les prises accidentelles d'oiseaux de mer depuis la RdP6 est présentée dans le **RdP7 Doc 16**. Le fait que les parties n'aient pas soumis en temps voulu les données relatives aux prises accessoires a entravé l'analyse de la population et de cette série d'indicateurs. Les indicateurs de renforcement des capacités, approuvés par la RdP6, sont également présentés pour la première fois.

2.2.5 État d'avancement de la compilation d'informations en vertu de la section 5 du Plan d'action et identification des lacunes dans les connaissances

Un rapport récapitulatif sur les progrès accomplis concernant la mise en œuvre de l'Accord, élaboré grâce au nouveau système de rapports en ligne, est fourni sous le titre de document **RdP7 Doc 10**. Ces informations constituent la base de nombreuses ressources produites par l'Accord, notamment celles énumérées au point 2.2.1.

2.2.6 Autres activités

Le CC11 a déclaré une crise de conservation pour les albatros et les pétrels et a décidé que l'ACAP devrait développer une stratégie de communication sensibilisant à cette crise ainsi qu'au besoin urgent de mesures d'atténuation. Le CC11 a également décidé que l'ACAP devrait nouer le dialogue avec les systèmes de certification, et que notre interaction avec les ORGP devrait s'étendre pour inclure la collaboration les organismes de conformité. Le CC11 a également soutenu l'établissement d'une Journée mondiale de l'albatros. Réponse :

- Suite aux conseils émis par la consultante engagée par le Secrétariat, les membres du CC, les experts et le Secrétariat ont commencé à interagir avec les systèmes de certification (voir **AC12 Inf 02**).
- Le Secrétariat a mené un examen des plateformes de communication actuelles de l'ACAP. Cet examen a été mené entre les sessions au cours de l'année 2020 comme première étape vers le développement d'une stratégie et de produits de communication (voir **AC12 Inf 03**).

- L'examen a mis en évidence le besoin d'un appui pour le Secrétariat en matière de communication et a indiqué l'importance de considérer l'engagement d'un conseiller en communication à temps partiel. Le Secrétariat, en collaboration avec des membres du CC, des experts, des ONG et d'autres organismes, a célébré avec succès la Journée mondiale de l'albatros le 19 juin 2020 (Éliminer les nuisibles des îles) et 2021 (Assurer une pêche respectueuse des albatros), ce qui a mené à l'organisation à travers le monde d'activités axées sur la conservation des albatros.
- Les représentants de l'ACAP participant aux réunions des ORGP ont fait des déclarations ciblées sur la crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels ainsi que sur l'existence de solutions. L'ACAP a commencé à participer aux réunions du Comité de conformité des ORGP.

Deux cycles de programmes de petites subventions et de détachements du Comité consultatif ont été mis en œuvre depuis la RdP6, à la suite du CC11 en 2019, et en 2020 (voir **AC12 Inf 01**). Ces deux programmes jouent un rôle important dans la réussite du programme de travail du Comité consultatif.

2.3 Réunions du Comité consultatif

Les rapports de la [onzième](#) et de la [douzième](#) réunion du Comité consultatif sont disponibles sur le site Internet de l'Accord.

3. CONCLUSIONS

3.1 Réalisations

Une grande partie des actions prévues pour la période quadriennale 2019-2022 a été réalisée. Le Comité consultatif et ses groupes de travail ont fourni des conseils d'expert aux Parties et à de nombreuses organisations concernant les mesures à prendre en réponse aux menaces, tant marines que terrestres, qui pèsent sur les albatros et les pétrels. Une grande partie de ces informations est facilement accessible sur le site Internet de l'ACAP, parmi lesquelles les lignes directrices de conservation, les conseils de meilleures pratiques pour les mesures de réduction des prises accidentelles, les fiches d'information élaborées en collaboration avec BirdLife International ; et un guide d'identification des prises accidentelles d'oiseaux de mer.

La base de données et le système électronique de communication des rapports permettent aux Parties à l'ACAP et à d'autres utilisateurs d'accéder à des informations essentielles pour une mise en œuvre efficace du Plan d'action de l'Accord. Les rapports réguliers permettront à l'Accord de réaliser une analyse de ses performances et d'identifier les progrès réalisés et les difficultés restantes dans les différentes régions et pour les différentes Parties.

Les programmes de petites subventions et de détachements continuent à constituer une utilité pour la conservation des albatros et des pétrels, ainsi que pour le renforcement des capacités des Parties.

Les principaux résultats escomptés pour la prochaine période triennale, citons entre autres :

(1) l'accès à de meilleures données communiquées par les Parties et d'autres gestionnaires de pêcheries sur leurs pêcheries et sur la capture accessoire d'oiseaux de mer afin de

permettre une meilleure évaluation du nombre de captures accessoires des espèces répertoriées par l'ACAP ;

(2) l'utilisation continue d'une suite d'indicateurs du succès de l'Accord ;

(3) une meilleure compréhension de l'adoption des mesures de bonnes pratiques pour l'atténuation de la captures accessoire dans les pêcheries nationales et hauturières.

3.2 Difficultés rencontrées et défis pour la prochaine période triennale

Maintenant que des mesures d'atténuation efficaces ont été identifiées pour les principales activités de pêche responsables de prises accessoires d'espèces de l'ACAP, le défi consiste à faire en sorte que ces mesures d'atténuation soient appliquées dans les pêcheries concernées. Le CC11 a commenté le rôle clé de la conformité et de la surveillance à cet égard.

L'obtention des données de pêcheries nécessaires pour évaluer le niveau de mise en œuvre et d'efficacité de l'Accord, ainsi que pour améliorer notre compréhension et notre gestion de la capture accessoire d'oiseaux de mer constitue une autre difficulté actuelle de taille. L'insuffisance de données limite nos efforts de diffusion des indicateurs sur la capture accessoire des oiseaux de mer. Un atelier sur la transmission des données concernant les pêcheries par les Parties est prévu en amont du GTCA11 (mai 2023) pour tenter de trouver des solutions à ce problème.

Par ailleurs, il sera difficile pour l'ACAP de tenir à jour son profil public et de fournir un soutien en temps opportun aux scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les avancées récentes concernant la conservation des albatros et des pétrels sans appui aux activités de communication au sein du Secrétariat.

L'un des principaux défis de la dernière période quadriennale a été, comme pour toutes les organisations et tous les pays, l'impact de la pandémie de COVID-19. Outre la nécessité de reporter des réunions de l'ACAP, la pandémie a entraîné des retards ou la suspension des travaux des ORGP et d'autres organisations sur les activités liées à la conservation (par exemple, certaines ORGP ont suspendu ou réduit l'exigence d'observateurs à bord). Les examens par les ORGP des mesures de conservation (y compris celles liées aux prises accessoires d'oiseaux de mer) ont été retardés, et les possibilités d'engagement fructueux ont été réduites. Il s'agit donc d'une période difficile pour lancer et faire avancer les idées issues des discussions du CC11 et des groupes de travail.

Les programmes de détachement et de petites subventions de l'ACAP ont également été affectés. Les détachements approuvés en 2019 n'ont pas encore été effectués, tandis qu'aucune demande de détachement n'a été reçue lors du cycle 2020, malgré l'ajustement des critères en fonction des circonstances. Certains projets pour lesquels des subventions ont été accordées en 2019 ont également subi des retards.

ANNEXE 1. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF 2019-2022

Le présent programme de travail contient les coûts donnés à titre indicatif (en AUD) et le délai nécessaire à l'exécution des tâches. Des niveaux importants de ressources financières et humaines provenant d'autres sources devront être mobilisés afin de mener à bien le programme de travail. Il s'agit principalement de l'implication du Secrétariat et des membres du Comité consultatif, mais aussi des Parties, des États de l'aire de répartition et des ONG. Il est à noter que les ressources en personnel sont, dans la plupart des cas, fournies gratuitement. Les heures indiquées ne comprennent pas le temps passé par les Parties ou les autres organisations, mais reflètent le temps que les membres du Comité consultatif et du Secrétariat consacreront à ces tâches. Le programme de travail a été adopté par la RdP6 et amendé par le CC11. Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les nouvelles actions et les nouveaux calendriers déterminés lors du CC12 sont indiqués en bleu.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
1. Taxonomie et examen de l'Annexe 1						
1.1	Tenir à jour la base de données bibliographique du Groupe de travail sur la taxonomie	GTT dirigé par son président	En cours	0,5 semaine par an	0	S'assurer que la Bibliographie de l'ACAP est actualisée
1.2	Poursuivre l'élaboration d'une base de données morphométrique et de plumage	GTT dirigé par son président et responsable scientifique	2019-2021 2022	2 semaines	0	Cette base de données facilitera le processus taxonomique, l'identification des spécimens de capture accessoire et le stockage à long terme de données précieuses. Ou envisager en lieu et place la création d'un catalogue de taxons qui sont difficiles à identifier visuellement.
1.3	Entretenir une base de données contenant des informations propres à chaque site portant sur la disponibilité d'échantillons pertinents à l'étude des caractéristiques génétiques des espèces inscrites à l'ACAP	GTT	2019-2021 2022	2 mois	?	Une base de données de chercheurs détenant des échantillons spécifiques aux sites a été élaborée dans un premier temps en coopération avec le GTSPC.
1.4	Aborder les problèmes taxonomiques liés aux espèces dont l'inscription a été proposée à l'Annexe 1 de l'Accord	Parties et CC	En cours	0,5 semaine par an	0	Préparation de documents selon les besoins, en utilisant le modèle d'évaluation des espèces.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
1.5	Répondre aux demandes d'information sur les questions taxonomiques relatives aux espèces de l'ACAP	GTT dirigé par son président	En cours	1 à 2 semaines par an	0	Encourager l'harmonisation continue avec la CMS et l'UICN. Tenir à jour le tableau de références des espèces indiquant les noms scientifiques et communs dans plusieurs langues.
2. Informations sur le statut, les tendances et les sites de reproduction						
2.1	Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications.	GTSPC et responsable scientifique	En cours	8 semaines par an	0	Les Parties sont priées de fournir des données nouvelles ou non encore communiquées chaque année. La responsable scientifique enverra des rappels, chaque année, en juin. Maximiser l'utilisation des données existantes (éventuellement pour des détachements).
2.2	Examiner et affiner les formats normalisés de questionnaires et de résultats pour une meilleure analyse et interprétation. Continuer à améliorer la structure du portail de données et des questionnaires.	Responsable scientifique, présidents, vice-présidents et GTSPC	En cours	12 semaines par an	0	
2.3	Évaluer précisément et actualiser les tendances mondiales des populations	Présidents du GTSPC, responsable scientifique et BirdLife International avec d'autres experts si nécessaire	En cours	3 semaines	5 000 (financement de base)	Pourrait nécessiter la mise à jour ultérieure du portail de données. Envisager des approches alternatives, le cas échéant. Examiner lors du CC12.
2.4	Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP	Responsable scientifique et responsables du GTSPC	En cours	6 semaines par an	4 000 (financement de base)	Coûts d'actualisation des cartes à la charge de BirdLife. Donner la priorité à un petit groupe d'espèces à mettre à jour en urgence (commencer par les populations prioritaires), puis continuer avec le reste des espèces.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
2.5	Traduire les mises à jour des évaluations d'espèces et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français	Responsable scientifique	En cours		10 000 13 000 (financement de base)	
2.6	Identifier les priorités de suivi des nombres, des tendances et de la démographie	GTSPC et responsable scientifique	En cours	2 semaines par an	0	Examen et mise à jour des priorités et évaluation des progrès accomplis par rapport aux priorités à chaque réunion du CC.
2.7	Examen de la disponibilité des données de suivi et de répartition des albatros et des pétrels afin de garantir la représentativité des espèces par classe d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études permettant de les combler.	GTSPC, CC, responsable scientifique et BirdLife International	2020-2021	1 semaine par an	1 000 (financement de base)	Examen lors du CC12.
2.8	Identifier et examiner les populations prioritaires relatives aux mesures de conservation	GTSPC et responsable scientifique	En cours	1 semaine par an	0	Examen lors de chaque CC.
2.9	Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances	GTSPC et responsable scientifique	En cours	1 semaine par an	0	Mise à jour annuelle des priorités par les Parties, passer en revue les priorités avant le CC12.
2.10	Examiner et mettre à jour les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques	GTSPC et responsable scientifique	En cours	3 semaines par an	0	
2.11	Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC	GTSPC et responsable scientifique	Selon les besoins	12 semaines	0	

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3. Capture accessoire des oiseaux de mer						
3.1	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'interaction avec les ORGP et la CCAMLR (GCTA8 Doc 13) (<u>SBWG9 Doc 07 Rev 1</u>) (SBWG10 Doc 07 Rev 1) et réviser la stratégie à chaque réunion du GTCA. Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire la capture accessoire des albatros et des pétrels. Élaborer des ressources spécifiques à l'ACAP destinées aux ORGP sur les bonnes pratiques en matière de collecte des données de la capture accessoire et de présentation de ces données Reformater le document reprenant la stratégie d'engagement de l'ACAP avec les ORGP. Transformer le tableau 1 en un format plus efficace pour les rapports et clarifier les actions.	Coordinateurs désignés pour chaque ORGP, Secrétariat, GTCA et CC Anton Wolfaardt, Igor Debski, Sebastián Jiménez, Secrétariat et GTCA	En cours	a) 18 semaines par an b) 18 semaines par an c) 2 semaines par an	(a + b) 30 000 AUD par an (financement de base) 3 000 (financement de base)	a) Frais de déplacement, etc. pour participer à certaines réunions d'ORGP (moins de frais si une Partie peut contribuer directement) b) Activités de coordination des ORGP c) Examen du processus et recommandation de changements (GTCA) Inclure le développement et la diffusion de ressources Coûts de traduction. Les présentes lignes directrices seront également pertinentes pour les programmes d'observation (Parties) nationaux.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.2	Passage en revue en période intersessions des conseils de l'ACAP en matière de bonnes pratiques et des documents d'examen des engins de pêche palangrière démersale et pélagique et chalutière.	GTCA via les responsables [par type de pêche] palangrière pélagique : Jonathon Barrington, Sebastián Jiménez palangrière démersale : Oli Yates, Anton Wolfaardt, Ed Melvin en renfort Chalutière : Amanda Kuepfer, Igor Debski	En cours			
3.3	Elaborer plus avant des avis en matière d'atténuation dans la pêche à la senne coulissante Formalisation du document reprenant les avis de l'ACAP pour la pêche à la senne coulissante. Ce document d'avis comprendra un texte introductif et explicatif, et sera disponible sur le site web de l'ACAP. Terminer les lignes directrices de l'ACAP relatives au retrait des oiseaux enchevêtrés dans les filets (senne coulissante et chalut)	GTCA dirigé par : Cristian Suazo, Barry Baker Joanna Alfaro (Jonathon Barrington en renfort) Jonathon Barrington, Cristián Suazo, JP Seco Pon et Secrétariat	2020-2022 En cours	4 semaines	3 000 (financement de base)	À l'aide de la boîte à outils. Coût pour la traduction du document d'orientations et des lignes directrices, en plus de la mise en page des lignes directrices

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.4	Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) terminer les fiches d'information relatives au lestage de la palangre et aux dispositifs de protection des hameçons dans la pêche palangrière pélagique 2) pratiques sécurisées de lestage de lignes ; 3) actualiser les conseils relatifs aux lignes d'effarouchement des oiseaux dans la pêche palangrière pélagique et démersale, et 4) actualiser les fiches pratiques relatives aux mesures de bonnes pratiques de l'ACAP.	GTCA, Birdlife et Secrétariat	2019-2024 2022	1 semaine par fiche pratique	10 000 13 000 (financement de base, pour traduction et nouvelles fiches pratiques)	Nouvelle fiche pratique sur l'amélioration de la sécurité lors de l'utilisation du lestage de lignes secondaires (nouvelle fiche séparée ou ajout dans la fiche sur le lestage de lignes). Possibilité de financement de la FAO en fonction d'un calendrier.

3.5	Déterminer les barrières et les facteurs Rechercher de nouvelles approches pour améliorer l'adoption des mesures de bonnes pratiques pour atténuer la capture accessoire des oiseaux de mer (p. ex. réaliser un rapport relatif aux enseignements tirés des succès enregistrés en matière d'atténuation dans la pêche commerciale; élaborer une approche globale applicable à chaque espèce et destinée à déterminer le profil de capture accessoire, l'atténuation de la capture accessoire et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries situées dans des zones considérées à haut risque/pour des populations hautement prioritaires). Développer une stratégie et des supports de communication afin de : ▪ insuffler un nouvel élan aux avis ; ▪ communiquer auprès de différents publics (p. ex. présentations, vidéos, autres outils multimédias) et inclure des récits de réussites et des informations permettant de lever les obstacles à la mise en œuvre. Modéliser la menace que représentent les captures accessoires pour les populations d'oiseaux de mer afin de communiquer le risque d'extinction pour les espèces répertoriées par l'ACAP. Participer à des cadres de certification, en : ▪ contribuant aux examens des normes sur les considérations relatives à la capture accessoire pour que celles-ci soient alimentées par les avis de l'ACAP ; ▪ fournissant des informations aux Parties et à d'autres acteurs pour permettre la formulation de commentaires sur les évaluations des pêcheries individuelles.	GTCA, GTSPC et Secrétariat		2019-2021- 2022		Destiné à contribuer à l'élaboration de stratégies futures pour un engagement auprès des flottes de pêches. La portée des travaux dépendra des résultats obtenus dans l'identification des barrières et des facteurs moteurs. Détachement média. Prend en compte les études croisées avec le GTSPC, la communication est également importante sur ces questions. 5 000 (financement de base) pour une personne détachée/un sous-traitant responsable de diriger le processus Comment simplifier les orientations pour les responsables des pêcheries et les décideurs politiques afin qu'elles soient plus largement suivies. Des ressources seront nécessaires (possibilité de détachement/petites subventions). L'ACAP doit saisir les occasions pertinentes. Le Secrétariat trouve une personne détachée adaptée ou propose un contrat pour la conduite du processus, en travaillant avec des experts reconnus du domaine. Un sous-groupe du GTCA devrait également être consulté/fournir des orientations à la personne responsable. Le Secrétariat de l'ACAP doit demander aux cadres de certification des pêcheries de signaler les nouvelles applications afin de pouvoir transmettre les informations utiles aux Parties à l'ACAP et/ou aux membres du GTCA. 5 000? (financemen t de base) pour une personne détachée/un sous-traitant responsable de diriger le processus
-----	--	----------------------------	--	--------------------	--	--

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.6	Recommander des actions prioritaires permettant de favoriser l'application du lestage de la palangre dans les activités de pêche palangrière pélagique. Approfondir les études de renforcement de la sécurité relativement aux risques associés au retour de palangre dans le but d'étudier l'option des systèmes de retrait des hameçons et l'utilisation des lests de 80 g. Publier et diffuser les conseils de l'ACAP sur l'amélioration de la sécurité lors du virage des lignes secondaires dans les opérations de pêche palangrière pélagique. (Document BPA terminé, repris dans la tâche 3.4 [Fiches pratiques sur l'atténuation de la capture accessoire]).	GTCA	En cours			Informations à venir sur les données obtenues par les recherches en cours en 2017, dont les résultats seront présentés au GTCA9. Prendre acte des études menées avec 40, 45 et 60 g, actuellement irréalisable de tester 80 g.
3.7	Élaboration d'indicateurs sur la capture accessoire et de données associées, élaboration de méthodologies et de format de présentation des données.	GTCA et Secrétariat	2019-2021 2022	20 semaines	10 000 (financement de base)	Éventuellement pour un détachement permanent afin de consolider les capacités. Besoin d'un contrat puisqu'il s'agit d'un élément de travail clé (0,25 ETP ?)
3.8	Examiner et mettre à jour le cadre de hiérarchisation des menaces présentes en mer	GTCA	2020 2021 (pour RdP7)	1 semaine	5 000 (financement de base)	Analyse et mise à jour des données relatives aux menaces et aux mesures d'atténuation. Possibilité d'organiser un atelier. Une approche en deux étapes peut être préférable : i) mise à jour pour la RdP7 et ii) révision du cadre pour un usage ultérieur, en tenant compte des initiatives d'évaluation des risques terminées ou en cours.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.9	Développer plus avant/actualiser les avis en matière de bonnes pratiques relatifs aux mesures d'atténuation pour les pêches artisanales, à petite échelle et récréatives et intensifier les recherches relatives à ces pêches. Mettre les (boîtes à outils reprenant les) avis sur le site web de l'ACAP et faciliter la diffusion des avis.	GTCA dirigé par : Jeff Mangel	En cours		0 2 000 (financement de base, pour traduction)	Poursuivre l'élaboration de la boîte à outils contenant des conseils sur les différentes méthodes d'atténuation adaptées à la pêche artisanale et à petite échelle. Bonne opportunité pour un détachement . Avant publication sur le site, inclure un texte introductif expliquant le contexte, le but et l'utilité des avis.
3.10	Développer plus avant les conseils sur les bonnes pratiques concernant les mesures d'atténuation dans la pêche à filet maillant.	GTCA	En cours	2 semaines	0	À travers les contacts avec les initiatives externes. Il est prévu que la première étape de ce processus soit un examen complet de la littérature relative à l'ensemble de la recherche sur les mesures d'atténuation dans la pêche à filet maillant pour tous les taxons à compiler pour la prochaine réunion et que les Parties à l'ACAP contribuent aux efforts, le cas échéant.
3.11	Poursuivre l'élaboration des lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives à l'utilisation de la surveillance électronique pour l'évaluation et le suivi de la capture accessoire	GTCA dirigé par : Nathan Walker et Jonathon Barrington-Eric Gilman	2019-2021-2022			Devrait débiter Début prévu avant dans la période triennale qui prend fin en 2018 en 2020. Contribution utile pour la tâche 3.1 (Interaction avec les ORGP)
3.12	Évaluer les facteurs qui limitent ou favorisent le succès des PAN-Oiseaux de mer dans le cadre de l'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer	GTCA	2019-2021-2022	20 semaines	0	Sera poursuivi dans les travaux menés par Barry Baker et BirdLife. Les conclusions seront présentées au GTCA9 et orienteront les actions futures pour cette période triennale.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.13	Favoriser et soutenir la collaboration dans l'évaluation des risques et des conséquences néfastes sur les oiseaux de mer sur plusieurs niveaux	GTCA	2019-2024 2022			Encourager, favoriser et soutenir les efforts de collaboration pour évaluer les risques et les impacts sur les oiseaux de mer, y compris le renforcement des capacités nécessaires pour mener les évaluations (possibilité de détachement). Plusieurs initiatives sont en cours de réalisation. Les avancées obtenues seront ont été présentées au GTCA9 et orienteront les actions futures.
3.14	Tenir à jour la bibliographie des informations pertinentes sur la capture accessoire.	BirdLife GTCA Responsable scientifique	En cours	1 semaine par an	0	Inclut la littérature publiée et non publiée. Remplacer les documents de travail par les documents publiés lorsque c'est possible. Encourager la soumission d'informations par les Parties et d'autres acteurs. Renvois et liens vers la SIGCA (BMIS) et d'autres bases de données en ligne sur la capture accessoire.
3.15	Préparer un bilan des connaissances actuelles sur la prise/la mort intentionnelle en mer d'espèces de l'ACAP.	GTCA dirigé par : Barry Baker et Joanna Alfaro	2019-2021			Les actions à mener dépendront du résultat de l'étude prévue pour 2017 – 2018.
3.16	Préparer l'examen des informations disponibles sur la nature et l'étendue des captures accessoires associées aux palangres démersales flottées, et sur les manières d'augmenter la vitesse d'immersion de cet engin	Groupe intersessions du GTCA dirigé par : Anton Wolfaardt	2019-2020 2021			Détachement possible
3.17	Groupe intersessions de la CMS sur la prise intentionnelle et la mutilation des becs	GTCA, dirigé par : Igor Debski et Sebastian Jimenez	2021-2022			Rapport au CC13 sur les avancements réalisés

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
4. Renforcement des capacités, nouvelles Parties, organisation du travail						
4.1	Fournir de l'aide et renforcer les capacités visant à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre des PAN-Oiseaux de mer	CC, Parties et BirdLife (à décider)	En cours	10 semaines	0	Renforcement des capacités en fonction des besoins déterminés par les Parties intéressées afin de favoriser la mise en œuvre, en particulier en Équateur, en France, au Pérou, en Afrique du Sud, (en Angola, en Namibie, au Mozambique, à Madagascar), à Tristan da Cunha (R.-U.) et dans la pêche extérieure de la Communauté européenne.
4.2	Poursuivre le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'adhésion de nouvelles Parties et de coopération avec les États non Parties à l'ACAP.	CC et Parties	En cours		0	Travail initial mené au CC7, à poursuivre en intersessions, coopération des Parties chefs de file et du Secrétariat le cas échéant.
4.3	Examiner la structure et le fonctionnement des groupes de travail, y compris leur rôle et la participation des membres et des experts	Groupes de travail et CC	En cours		0	
4.4	Alimenter et mesurer les indicateurs de renforcement des capacités	Argentine, Australie, Brésil, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni	En cours		0	
5. Indicateurs, priorités, études et mesures collectives de conservation						
5.1	Passer en revue les données liées aux sites de reproduction et les cadres de hiérarchisation des menaces maritimes adoptés par la RdP4, réviser les priorités en matière de conservation et identifier les actions à entreprendre pour contrer ces menaces prioritaires.	Présidents des groupes de travail et groupes de travail	2020 2021	4 semaines	?	

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
5.2	Réviser les Plans d'action actuels (s'agissant des plans nationaux, procéder à la demande des Parties concernées) et formuler des conseils concernant les nouveaux Plans d'action pour les espèces inscrites à l'ACAP et les populations prioritaires	GTSPC, GTCA, GTT, CC et Parties	En cours	16 semaines	0	Le groupe intersessions sur les populations prioritaires répondra aux requêtes des Parties, p. ex. la mise en œuvre du Plan d'action pour l'albatros des Galapagos <i>P. irrorata</i> .
5.3	Réviser, affiner et harmoniser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	GTSPC, GTCA, GTT et responsable scientifique	En cours	1 semaine	0	Développer des critères de retrait de la liste. Mettre à jour les scores, selon les besoins.
5.4	Examiner et mettre à jour toutes les publications qui ne figurent pas encore dans le programme de travail.	GTSPC, GTCA, GTT et Secrétariat	En cours	4 semaines	0	Dans l'éventualité où le guide d'identification de la capture accessoire d'oiseaux de mer n'est pas mis à jour d'ici à la fin 2018, il sera considéré comme haute priorité pour cette période triennale. Financement de base proposé à hauteur de 20 000 AUD (voir 5.15 du programme 2016-2018).
5.5	Mettre en œuvre un système d'indicateurs de la réussite de l'Accord de l'ACAP	Parties, Secrétariat, BirdLife et CC	En cours	1 semaine par an	0	
5.6	Examen des indicateurs de performance de l'ACAP	GTSPC, présidents du GTCA, responsable scientifique et BirdLife international	2020-2021	3 semaines	0	
5.7	Gérer une base de données reprenant la littérature scientifique pertinente.	Secrétariat	En cours	2 semaines par an	0	
5.8	Gérer un répertoire des lois applicables	Secrétariat	En cours	1 semaine par an	0	Les Parties devront fournir davantage d'informations lorsque celles-ci seront disponibles
5.9	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales pertinentes pour l'ACAP	Secrétariat	En cours	2 jours par an	0	Les Parties et le CC sont priés de fournir des informations supplémentaires lorsque celles-ci seront disponibles.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action/Commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
5.10	Examiner les informations et préparer un projet de rapport triennal sur la mise en œuvre.	Comité consultatif et Secrétariat	2020 2021		0	Conformément à l'article IX 6 (d) de l'Accord
5.11	Poursuivre la mise à jour de l'analyse des chevauchements de la répartition et des interactions des albatros et de pétrels avec les activités de pêche et des données de capture accessoire afin de favoriser la hiérarchisation et le ciblage des actions de réduction des risques causés par la pêche pour les espèces inscrites à l'ACAP dans les eaux relevant de la juridiction nationale et celles gérées par les ORGP	GTCA, GTSPC et Parties	En cours	16 semaines	10 000 (financement de base) 10 000 (subvention)	Évaluer les besoins en renforcement des capacités afin de favoriser la coordination régionale nécessaire à une meilleure évaluation de la capture accessoire. Concentrer les efforts sur les populations prioritaires de l'ACAP et les zones à haut risque de capture accessoire.
5.12	Soutenir la Journée mondiale de l'albatros (WAD)	Secrétariat, GTSPC et GTCA	2021-2022		3 000 AUD par an (financement de base)	Élaboration, production et distribution de ressources pour la Journée mondiale de l'albatros 2021 (logos, affiches, brochures, etc.)
6. Gestion des travaux du CC, supervision et travail de liaison du Secrétariat, interaction entre les organes de l'ACAP						
6.1	Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins	CC	En cours	2 semaines par an	0	Conseils à court terme formulés par le président du CC
6.2	Examiner et formuler des recommandations sur les questions relatives au personnel selon les besoins	CC	En cours	1 semaine par an	0	Conseils à court terme formulés par le président du CC
6.3	Superviser, conseiller et orienter le Secrétariat en ce qui concerne la base de données, le portail Web	Présidents des groupes de travail, président et vice-président du CC	En cours	6 semaines par an	0	
6.4	Gérer les travaux du Comité consultatif	Président, vice-président du CC et présidents des groupes de travail	En cours	18 semaines par an	0	